

# DISPOSITIF 2018 DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES EN CORSE

## **UNE MOBILISATION DU LOCAL AU NATIONAL**





### Des moyens aériens et terrestres

Près de 1 100 personnes et 200 engins de lutte contre les incendies de forêts susceptibles d'être mobilisées chaque jour

### Des moyens locaux...

- ⇒ **612 sapeurs-pompiers** du SIS 2A et SIS 2B mobilisables
- ⇒ 125 forestiers sapeurs engagés par la collectivité de Corse (principalement surveillance et attaque de feux naissants)
- ⇒ un groupe pionnier SIS de la Corsedu-Sud pré-positionné à Cauro : 10 sapeurs-pompiers disponibles / jour
- → 1 hélicoptère bombardier d'eau à la disposition de chaque SIS

# Appuyés par les services de l'Etat présents en Corse...

- ⇒ 12 patrouilles de l'ONF
- ⇒ 17 personnels ONF et DDTM

### Et le renfort de moyens nationaux

- ⇒ **180 militaires FORMISC** (formation militaire de la sécurité civile),
- ⇒ 1 détachement d'intervention spécialisé, basé à Corté, 27 hommes et 7 véhicules (sécurisation fin de feu)
- ⇒ 20 militaires MAS (module adapté de surveillance), engagés par le ministère de la Défense, qui participent à la surveillance des espaces naturels
- ⇒ 2 postes à cheval de la garde républicaine (Casabianda - Serra di Scopamène)
- ⇒ 2 Canadair de la sécurité civile à Ajaccio
- ⇒ 2 Tracker de la sécurité civile à Solenzara
- ⇒ 1 Beech de reconnaissance de la sécurité civile en cours de saison
- ⇒ 1 officier détaché à Ajaccio pour coordonner les moyens

### Ce dispositif est complété par

- ⇒ 13 patrouilles équestres de la collectivité de Corse sur le territoire des Agriates
- ⇒ 1 vigie à Poggio di Venaco
- ⇒ des moyens engagés par la communauté des communes du Fium'Orbu Castellu
- ⇒ 8 réserves communales de sécurité civile et 3 comités communaux feux de forêts
- ⇒ 25 véhicules légers mis à disposition du SIS 2B par les chemins de fer de la Corse







Les forces de l'ordre participent également à la lutte contre les feux de forêts en assurant la surveillance du territoire et au sein de la Cellule Technique d'Investigation sur les Incendies de Forêts (CTIIF) qui est une mission interservices : gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers et forestiers-sapeurs, ONF, DDTM. Cette cellule est activée sur réquisition du Procureur de la République pour conduire les travaux d'enquête et de recherche des causes de l'incendie.



Hélicoptère de secours et de commandement EC 145



Tracker: capacité d'emport de 3 300 l en moyenne, utilisés en priorité pour des missions de surveillance et de première intervention, dites de guet aérien armé (GAAR)



Canadair capacité d'emport de 6000 l en moyenne



Hélicoptère bombardier d'eau



### Un territoire sous haute surveillance

La Corse est soumise à un risque d'incendie de forêts important, 80 % de la surface de l'île étant recouverte de maquis et de forêts

Les principes du dispositif de lutte

- $\Rightarrow$  un maillage du territoire pour détecter rapidement un départ de feu ;
- ⇒ une doctrine d'attaque directe des feux naissants pour limiter les conséquences sur les personnes, les biens ou l'environnement ;
- ⇒ une coordination des actions et des moyens en interservices ;
- ⇒ un dispositif renforcé et adaptable en fonction du niveau de risque avec 2 niveaux de mobilisation en fonction de l'analyse des risques météo et de la situation opérationnelle

### La prévention des incendies est l'affaire de tous

Parallèlement aux moyens déployés pour lutter contre les feux de forêts, des efforts de **prévention** permettent de réduire en amont la vulnérabilité des espaces forestiers.

**L'interdiction d'emploi du feu** s'applique du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre sur tout le territoire de la Corse.

Le débroussaillement est une obligation légale. Il permet de protéger les personnes et les biens, mais aussi le milieu naturel, et facilite l'intervention des moyens de secours en cas d'incendie.

En cas d'incendie, un espace « propre » permet de :

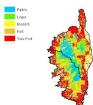
- ♦ diminuer la puissance du feu,
- réduire les émissions de gaz et de chaleur,
- faciliter l'intervention des services de lutte et améliorer leur efficacité.



# Une mobilisation préventive et une évaluation du risque

Aujourd'hui, la lutte contre les feux de forêts débute par la mobilisation préventive des moyens d'intervention et s'appuie sur une évaluation quotidienne et précise du risque, basée sur les prévisions météorologiques et sur une analyse de l'état de la végétation, de l'hygrométrie et de la sécheresse des sols.

Du risque faible au risque exceptionnel, une analyse quotidienne par secteur



La stratégie de lutte s'articule autour d'un prépositionnement sur le terrain de moyens de surveillance et de lutte, proportionnellement au niveau de risque météorologique.

L'efficacité du dispositif de lutte dépend, en grande partie, de la détection précoce des incendies et de l'engagement rapide des moyens d'intervention sur les feux. La mobilisation préventive des moyens est donc d'une extrême importance pour réduire le plus possible les délais d'action : hommes et matériels sont placés à titre préventif au plus près des zones sensibles.

C'est en intervenant sur les feux dont la superficie est encore réduite, moins de dix minutes après leur détection, que les secours sont en effet les plus efficaces. Cet objectif devient une priorité absolue lorsque le risque météorologique est élevé.



### Bilan 2017 en Corse

### 632 feux pour 6 820 hectares brûlés entre juillet et septembre

	Nombre de feux	Surfaces parcourues
Haute-Corse	490	6 209
Corse du Sud	142	610
TOTAL	632	6 819

- ⇒ Une saison estivale 2017 caractérisée par des conditions météorologiques difficiles en termes de sécheresse, année record après celle de 2003
- ⇒ Une année 2017 marquée par des feux importants hors saison opérationnelle : Bastelica en mars (225 ha) et Bonifacio (380 ha) en mai. Des incendies également importants en Haute-Corse jusqu'au mois de janvier 2018 (San Andréa di Cotone Chiatra Taglio Isulaccio Cervione 1 900 hectares)





### La carte du risque incendie en Corse

Durant l'été, une carte du risque informe le public sur le risque incendie en Corse.

Mise à jour quotidiennement à 18h pour le lendemain, elle comporte aussi des recommandations pour la fréquentation des espaces naturels et pour les travaux en milieux naturels (fauchage, goudronnage, gyrobroyage, soudure, meulage, etc.).

Elle est disponible sur les sites départementaux de l'Etat :

www.corse-du-sud.gouv.fr

et

### www.haute-corse.gouv.fr

et transmise de manière automatisée à une liste de destinataires : collectivités, professionnels du tourisme, des transports, d'activités de pleine nature...

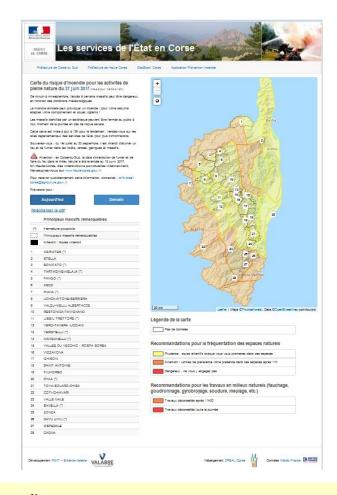
Pour demander à recevoir quotidiennement cette information : srfb.draaf-corse@agriculture.gouv.fr

#### Fermetures de massifs

De mi-juin à mi-septembre, l'accès à certains massifs peut être dangereux. Ils peuvent être fermés à la circulation en fonction des conditions météorologiques :

Haute-Corse: Agriate, Bonifato, Fango, Tartagine-Melaja, Verghellu et Manganellu du 21 juin au 20 septembre en cas de risque très sévère

**Corse-du-Sud** : Piana en risque très sévère, Illarata et Bavella en risque extrême du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre



Rappel : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre il est interdit de fumer et de faire du feu dans le milieu naturel (forêts, landes, garrigues, massifs...). Seul l'emploi des barbecues, réchauds et camping-gaz, à moins de 5 mètres d'une construction débroussaillée, dotée de l'eau courante et de l'électricité, est autorisé.

### A noter:

- ⇒ les feux d'artifice de particuliers sont interdits pendant la période d'interdiction d'emploi du feu,
- ⇒ l'utilisation de tout système susceptible de s'envoler seul et comportant une flamme (lanterne thaïlandaise...) est <u>interdite toute l'année</u>

Les contrevenants à l'arrêté d'interdiction d'emploi du feu seront systématiquement verbalisés par les forces de l'ordre

Ils engagent par ailleurs leur responsabilité civile, et s'exposent à des poursuites pénales : peines d'amende pouvant aller jusqu'à 100 000 euros, peines d'emprisonnement



### Glossaire

ABE Avion Bombardier d'Eau **BASC** Base Avions de la Sécurité civile CCASC Centre de Coordination Avancé de la Sécurité Civile CCF 2000 Camion Citerne feux de forêts de 2 000 CCF 4000/6000 Camion Citerne feux de forêts de 4000 litres ou 6000 litres CCFL Camion Citerne feux de forêts léger (600 à 800 litres) CCGC Camion Citerne Grande Capacité Camion Citerne Incendie (de 3 000 à 12 CCI 000 litres) COASC Cellule des Opérations aérienne de sécurité civile COZ SUD Centre Opérationnel de la Zone Sud CIS Centre d'Incendie et de Secours CL 215 - CL 415 Canadair (avion bombardier d'eau remplissage par écopage) CMDCirconscription Militaire de Défense CODIS Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours COGIC Centre Opérationnel Gestion Interministérielle de Crise COMFORMISC Commandement des Formations Militaires de la Sécurité Civile cos Commandant des opérations de Secours CRE Camion Ravitailleur en Eau (de 3 000 à 12 000 litres) DASH 8 Avion bombardier d'eau (remplissage pélicandrome) DIH Détachement d'Intervention Héliporté DSC Direction de la Sécurité Civile EMZ SUD Etat Major Zonal Sud **FORSAP Forestiers Sapeurs** G.A.AR Guet Aérien Armé

Groupe d'Intervention Feux de Forêts

(sapeurs-pompiers)

**GIFF** 

**GMA** Groupement des Moyens Aériens de la Sécurité Civile GOLFF Groupement Opérationnel de Lutte contre les Feux de forêts HBE Hélicoptère Bombardier d'Eau MAS Module adapté de surveillance Officier Général de la Zone de Défense OG7D Office National des Forêts ONF PCO Poste de Commandement Opérationnel SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours SIFF Section d'Intervention Feux de Forêts (militaires) SIR Section d'Intervention Retardant SIRDPC Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile Section Militaire Intégrée SMI **SMR** Section Militaire de Renfort SP Sapeur-pompier SPP Sapeur-pompier professionnel SPV Sapeur-pompier volontaire S2F Avion bombardier d'eau de type TRACKER TRACKER Avion bombardier d'eau (remplissage pélicandrome) UFR Unité de Fabrication et de Ravitaillement (attachée à la SIR)

Unité d'Instruction et d'Intervention de la

Véhicule de Liaison Radio Tout-terrain

Véhicule de Transport de Personnel

UIISC

**UMR** 

**VLRTT** 

VTP

ZAL

Sécurité Civile

VL LOG Véhicule soutien Logistique

Unité Militaire de Renfort

Zone d'Appui à la Lutte









